

LA CONCILIATION EMPLOI-FAMILLE + une réponse aux inégalités de genre

Par Maude Boulay, agente de développement
et communication Corporation de développement
communautaire de l'agglomération de Longueuil (CDC AI)

POUR EN
SAVOIR PLUS

tcgfm.qc.ca



Un sujet bien de son temps, la conciliation emploi-famille + (CEF+) est au cœur des enjeux que vivent de nombreuses familles puisqu'il soulève des questions relevant l'égalité des genres. De plus, en contexte de pénurie de main d'œuvre, plusieurs employeurs doivent adapter leurs pratiques pour attirer et conserver des employées.

Si certainEs d'entre nous avons vu quelques améliorations dans nos conditions de travail en ce qui concerne la CEF+, les statistiques nous rappellent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Un sondage pan-Québec sur la conciliation famille-travail (CFT) réalisé auprès de 3 006 parents d'enfants de 0 à 18 ans publié par Léger en 2018 nous démontre que :

- 43 % trouvent la conciliation famille-travail difficile
- 48 % réalisent des tâches professionnelles en dehors de leur horaire de travail habituel
- 37 % seraient prêts à accepter une réduction de salaire en échange de meilleures mesures de CFT
- 55 % seraient prêts à changer d'emploi en échange de meilleures mesures de CFT
- 57 % trouvent que la société québécoise est peu ou pas du tout accommodante en matière de CFT

Lorsque ces données sont sorties, la directrice du Réseau pour un Québec Famille, Marie Rhéaume, constatait que : « Leur propension [les parents] à se débrouiller par d'autres moyens avant de demander des accommodements au travail démontre aussi qu'ils ressentent une forte pression sociale à l'effet que la conciliation famille travail relève d'une responsabilité strictement individuelle ».

Nombreux sont ceux et celles qui aimeraient voir cette propension changer, que les employeurs favorisent la conciliation et que la société change sa vision de ces accommodements. C'est le cas de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) qui a mis sur pied le projet CEF+.

En quoi consiste le projet CEF+?

D'abord, la TCGFM a créé son propre acronyme, CEF+ plutôt que CFT, et a écrit sa propre définition du sujet inspirée de celle utilisée par la Coalition pour la conciliation famille-travail-études. L'objectif étant de mieux refléter toutes les réalités touchées par la conciliation emploi-famille puisque cette dernière ne s'adresse pas seulement aux parents. « La conciliation emploi-famille + représente la capacité collective à harmoniser, dans le temps, les obligations parentales, familiales, scolaires et sociales avec les exigences du travail, des études et des responsabilités de proche aidance. Cette recherche d'équilibre entre les différentes sphères de la vie est un défi qui concerne plusieurs acteurs. L'utilisation du terme emploi, plutôt que travail, vise à éviter la dichotomie travail-famille rendant invisible le travail effectué au sein de la sphère familiale. »

Le projet vise une meilleure conciliation emploi-famille-études dans les groupes communautaires de la Montérégie. Plus spécifiquement, il consiste à 1) informer et sensibiliser les travailleurs et travailleuses du milieu communautaire aux enjeux de la CEF+, 2) accompagner les organismes dans l'amélioration de leurs pratiques de CEF+ et 3) favoriser un changement de la culture organisationnelle.

Éventuellement, une certification sera aussi disponible reconnaître les employeurs s'étant engagé dans le projet et ayant implanté une politique formelle en CEF+. Le milieu communautaire est un terrain fertile pour les pratiques innovantes et est souvent un précurseur en termes de changement social. Ainsi, adopter de bonnes pratiques de CEF+ dans le secteur communautaire et se positionner comme un employeur de choix pourrait également pousser les employeurs du secteur public et privé à en faire plus en la matière.

Et vous, quelle est la place de la CEF+ dans votre vie, dans votre milieu de travail? Est-ce un facteur décisif dans le choix d'un emploi?

Pour plus d'informations sur le projet CEF+ de la TCGFM, contactez Gabrielle Pitre, agente de projet, au 450-671-5095 ou g.pitre@tcgfm.qc.ca.